



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



2019 | ANNÉE INTERNATIONALE DES
langues autochtones

NOTE CONCEPTUELLE

Réunion régionale de l'Amérique du Nord et de l'Arctique Année internationale des langues autochtones 2019

23-26 juin 2019

Centre des congrès de Victoria
Victoria, Colombie britannique,
Canada

En marge de
la Conférence internationale

HELISET TŦE SKÁL – « Laissons vivre les langues »

24-26 juin 2019

Sommaire

Contexte	3
Objet, objectifs et conclusions de la Réunion régionale de l'IYIL2019	4
Modalités et structure de la Réunion régionale de l'IYIL2019	6
Groupe de rédaction à composition non limitée du Document final de la Réunion régionale de l'IYIL2019	6
Participants	7
Présentation de l'ordre du jour	7
Annexe I. Ordre du jour provisoire	8
Annexe II. Liste des membres du Groupe de rédaction à composition non limitée	14
Annexe III. Participants	15
Annexe IV. Plan d'action en vue de la tenue de l'Année internationale des langues autochtones en 2019	16
Annexe V. Thématiques supplémentaires	17
Annexe VI. Questions suggérées pour les discussions	20

Contexte

Les langues, dont les incidences sur l'identité, la diversité culturelle, la spiritualité, la communication, l'intégration sociale, l'éducation et le développement sont complexes, revêtent une importance cruciale pour les peuples et la planète. Non seulement les populations ancrées dans leurs langues leur histoire, leurs traditions, leur mémoire, leurs savoirs autochtones, leurs modes de pensée, de représentation et d'expression uniques en leur genre, mais elles construisent aussi leur avenir à travers eux.

La langue est un volet essentiel des droits de l'homme et des libertés fondamentales et est indispensable pour favoriser le développement durable, le bien-être des communautés et une bonne gouvernance, la paix et la réconciliation. La liberté des individus d'utiliser la langue de leur choix est un préalable à la liberté de pensée, à la liberté d'opinion et d'expression, à l'accès à l'éducation et à l'information, à l'emploi et à d'autres valeurs consacrées par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le droit des peuples autochtones de revitaliser, d'utiliser, d'enrichir et de transmettre leurs langues aux générations futures est consacré par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

À l'échelle mondiale, la diversité linguistique contribue à la promotion de l'identité et de la diversité culturelles, ainsi qu'au dialogue interculturel. Elle est également importante pour parvenir à une éducation de qualité pour tous, bâtir des sociétés du savoir inclusives et préserver le patrimoine culturel et documentaire. En outre, elle assure la transmission intergénérationnelle continue des savoirs autochtones, essentielle pour faire face aux défis mondiaux.

En dépit de leur immense valeur, les langues du monde continuent de disparaître à un rythme alarmant, ce qui est extrêmement préoccupant. Selon l'Instance permanente sur les questions autochtones, pas moins de 40 % des quelque 6 700 langues parlées en 2016 risquaient de disparaîtreⁱ. Nombre d'entre elles sont des langues autochtones^{ii,iii}. Parce que bien des locuteurs de langues autochtones utilisent aussi une ou plusieurs autres langues, il existe un risque accru que les langues autochtones disparaissent si les autres langues sont plus faciles à utiliser pour communiquer au sein des cultures et entre elles.

L'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution du 19 décembre 2016 (Réf. : 71/178), a proclamé 2019 Année internationale des langues autochtones, afin d'attirer l'attention sur la gravité de la disparition des langues autochtones et la nécessité urgente de les préserver, les revitaliser et les promouvoir. Cette résolution vise aussi à sensibiliser l'opinion sur la nécessité d'adopter d'urgence des mesures pour protéger et promouvoir les langues autochtones et de soutenir les personnes qui parlent et qui apprennent ces langues à l'échelle nationale et internationale.

Afin de mettre en œuvre la résolution de l'Assemblée générale, le Plan d'action en vue de la tenue de l'Année internationale des langues autochtones en 2019 (Réf. : E/C.19/2018/8) a été élaboré par l'UNESCO et diverses parties prenantes ; ce plan pose les bases de la mise en œuvre de la résolution et constitue une feuille de route en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques.

L'Année internationale des langues autochtones 2019 (IYL2019) est non seulement une occasion unique d'aider les locuteurs de langues autochtones à continuer d'utiliser leurs langues et à les transmettre aux générations futures, mais vise aussi à stimuler un dialogue constructif, un échange de savoirs, la formulation de nouveaux cadres socioculturels, économiques et stratégiques pour l'élaboration des politiques, des projets communautaires et des projets de recherche concrets, et la mise en place de nouveaux outils et

services afin que l'importance de la diversité linguistique et du multilinguisme soient davantage reconnus. Il convient de prendre conscience que cette activité et le fait de respecter et reconnaître les langues autochtones en tant que ressource stratégique utile au développement social, économique et politique, à la coexistence pacifique et à la réconciliation au sein de nos sociétés sont importants.

Objet, objectifs et conclusions de la Réunion régionale de l'IYIL2019

Objet

Afin d'autonomiser les locuteurs et utilisateurs de langues autochtones, l'UNESCO, en coopération avec le Gouvernement du Canada, les Co-Présidents autochtones du Comité directeur pour l'organisation de l'Année internationale des langues autochtones, et d'autres partenaires nationaux, régionaux et internationaux, organise la Réunion de l'IYIL2019 sur les langues autochtones dans les régions de l'Amérique du Nord et de l'Arctique, du 23 au 26 juin 2019, en marge de la Conférence internationale HELISET TÆ SKÁL – « Laissons vivre les langues » à Victoria (Colombie britannique, Canada).

La Réunion régionale pour l'Amérique du Nord et l'Arctique (Réunion régionale de l'IYIL2019) contribuera à la mise en œuvre du Plan d'action en vue de la tenue de l'Année internationale des langues autochtones en 2019 (Annexe IV), en particulier de la feuille de route indicative établie en vue d'atteindre les objectifs stratégiques et les résultats escomptés, grâce à l'élaboration d'un Document sur les objectifs stratégiques mondiaux.

Le Document sur les objectifs stratégiques mondiaux de l'Année internationale des langues autochtones 2019 mettra l'accent sur trois objectifs clés : (i) reconnaître la situation critique des langues autochtones dans le monde ; (ii) souligner à quel point il est urgent de reconnaître davantage les contributions essentielles des langues autochtones dans les domaines social, culturel, économique, environnemental, technologique et scientifique ; et (iii) exhorte les principales parties prenantes, notamment les organisations internationales et les institutions spécialisées du système des Nations Unies, les gouvernements, les organisations autochtones, les ONG et la société civile, à continuer de prendre des mesures concrètes et durables à tous les niveaux pour soutenir et promouvoir les langues autochtones et en permettre l'utilisation partout dans le monde. En outre, le Document sur les objectifs stratégiques fixera le cap des actions mondiales futures.

Objectifs

La Réunion régionale de l'IYIL2019 à Victoria vise à atteindre les objectifs ci-après :

- réunir un large éventail de parties prenantes, notamment des représentants des gouvernements nationaux, des peuples autochtones, des organisations autochtones, des universitaires et des spécialistes dans le domaine des langues autochtones, et d'autres, en vue d'un **dialogue** constructif sur les langues autochtones et les questions connexes dans les régions de l'Amérique du Nord et de l'Arctique ;
- promouvoir **les droits de l'homme et les libertés fondamentales**, l'accent étant mis en particulier sur le soutien, l'utilisation et la promotion des langues autochtones et une meilleure intégration

dans les cadres d'élaboration des politiques et des stratégies et les programmes de recherche, et la mise au point d'outils et de services concrets ;

- recenser les **enjeux** actuels, les **solutions** pratiques et les bonnes pratiques des différentes parties prenantes œuvrant dans les domaines de la transmission, de la documentation, de la sauvegarde, de l'élaboration des politiques, de l'éducation, de la recherche et de la promotion linguistiques, et du secteur privé ; et
- **sensibiliser** l'opinion à l'importance des langues autochtones, de la diversité linguistique et du multilinguisme pour le développement durable et conseiller les parties prenantes en ce qui concerne la mise en œuvre des engagements internationaux, régionaux et nationaux relatifs au développement des langues.

La Réunion régionale de l'IYIL2019 à Victoria vise à atteindre les résultats escomptés ci-après :

- produire un **Document final régional** élaboré conjointement par toutes les parties prenantes, comprenant des recommandations concrètes et des actions à mener pour soutenir et promouvoir les langues autochtones et en permettre l'utilisation, et pour autonomiser les locuteurs et apprenants de ces langues dans les régions de l'Amérique du Nord et de l'Arctique ;
- **servir de modèle à d'autres réunions régionales** dans le cadre de l'IYIL 2019 ; et
- offrir l'occasion de mettre en place de nouveaux **partenariats et réseaux** entre diverses parties prenantes pour approfondir les échanges de bonnes pratiques et d'informations et la collaboration.

Les discussions de la Réunion régionale de l'IYIL2019 porteront sur les cinq domaines essentiels ci-après, mentionnés et présentés dans le Plan d'action (Réf. : [E/C.19/2018/8](#)) :

- amélioration de la **compréhension**, de la **réconciliation** et de la **coopération** internationale, domaine dans lequel les organisations non gouvernementales ont un rôle à jouer ;
- mise en place de conditions propices à l'**échange des connaissances** et à la diffusion des meilleures pratiques relatives aux langues autochtones, notamment en ce qui concerne la collecte de données, la recherche et l'application de solutions technologiques ;
- intégration des langues autochtones dans l'**activité normative**, en adoptant notamment des approches intersectorielles entre différents domaines tels que l'éducation, l'administration publique, l'innovation et la recherche, l'accent étant mis en particulier sur les technologies linguistiques ;
- autonomisation par le biais du **renforcement des capacités**, notamment des jeunes filles et jeunes femmes autochtones, des populations de migrants et des diasporas ; et
- **croissance et développement** grâce à l'élaboration de nouvelles connaissances, ce qui passe notamment par la collecte de données, la recherche et l'innovation.

Modalités et structure de la Réunion régionale de l'YIL2019

La Réunion régionale de l'YIL2019 sera organisée en marge de la Conférence internationale HELISET TFE SKÁL – « Laissons vivre les langues ». L'ordre du jour de la Réunion régionale est conçu pour permettre à ses participants de prendre part à la Conférence HELISET TFE SKÁL, favorisant ainsi les échanges d'idées et les possibilités de mise en réseau.

Les objectifs d'ensemble de la Réunion régionale seront alignés sur les thèmes de la Conférence internationale, à savoir :

- mobilisation des communautés ;
- influence sur les institutions et stratégies pour y parvenir [dialogue constructif avec les communautés et satisfaction de leurs besoins] ;
- célébration des porte-parole et des conteurs ;
- revitalisation des langues dans les communautés urbaines et apprentissage hors de chez soi ; et
- protocoles pour les stratégies en matière de technologie et de recherche.

L'ordre du jour de la Réunion régionale de l'YIL2019 (Annexe I) se répartira entre séances plénières, discussions de groupe et séances de travail du Groupe de rédaction du Document final régional. Il est structuré autour des cinq domaines clés susmentionnés recensés pour l'Année internationale des langues autochtones et présentés dans le Plan d'action (Réf. : [E/C.19/2018/8](#)).

Groupe de rédaction à composition non limitée du Document final de la Réunion régionale de l'YIL2019

Le [Groupe de rédaction à composition non limitée](#) du Document final de la Réunion régionale de l'YIL2019 (le Groupe de rédaction) sera composé comme suit :

- Co-Présidents du Comité directeur pour l'organisation de l'Année internationale des langues autochtones 2019 ;
- Secrétariat de l'UNESCO ;
- Représentants nationaux désignés d'organisations gouvernementales chargées des affaires et langues autochtones ;
- Représentants d'organisations de peuples autochtones ;
- Universitaires autochtones et autres chercheurs des régions de l'Amérique du Nord et de l'Arctique ; et

- Présidents et Co-Présidents des séances thématiques désignés par les organisateurs de la Réunion régionale.

Les membres proposés pour le Groupe de rédaction figurent à l'Annexe II. S'inspirant du Document sur les objectifs stratégiques mondiaux^{iv}, un exemple de Document final régional est présenté à l'Annexe III.

Le Document final sera établi sur la base d'un consensus des participants à la Réunion.

Participants

Devraient assister à la Réunion régionale de l'IYIL2019 des participants nationaux, régionaux et internationaux qui représentent leurs gouvernements nationaux, des porte-parole et des sages autochtones, des représentants d'organisations de peuples autochtones, des représentants de la société civile, des membres d'organisations non gouvernementales, des universitaires et des chercheurs, des représentants d'organisations de coopération internationale et des jeunes des régions de l'Amérique du Nord et de l'Arctique.

Présentation de l'ordre du jour

L'Assemblée générale des Nations Unies a chargé l'UNESCO de prêter son concours à l'organisation de l'Année internationale des langues autochtones et des manifestations internationales et régionales connexes réunissant différentes parties prenantes en vue de la préparation du Document sur les objectifs stratégiques de l'Année internationale. L'ordre du jour de la Réunion régionale de l'IYIL2019 a été conçu pour permettre aux participants de prendre part également aux manifestations de la Conférence HELISET TFE SKÁL.

Annexe I. Ordre du jour provisoire

23 juin 2019 (Dimanche)			
Heure	Événement	Remarques	Location
10 h 00 – 12 h 00	Inscription, rencontre et accueil, déjeuner (À confirmer)		Pavillon supérieur
12 h 00 – 12 h 30	Ouverture de la Réunion régionale de l'IYIL2019 – Reconnaissance du territoire et prière d'ouverture par un Sage		Pavillon supérieur
12 h 30 – 14 h 00	– Présentation de l'Année internationale des langues autochtones 2019 – Présentation par les Présidents du Groupe de rédaction à composition non limitée du projet de Document final régional (objet, forme) – Appel à manifestations d'intérêt (Groupe de rédaction à composition non limitée)		Pavillon supérieur
14 h 00 – 14 h 30	Pause		Pavillon supérieur
14 h 30 – 15 h 30	Séance de travail de la Réunion régionale de l'IYIL2019 Séance 1 : COMPRÉHENSION, RÉCONCILIATION, COOPÉRATION Améliorer la compréhension, la réconciliation et la coopération internationale, notamment grâce au rôle des organisations non gouvernementales – Président de la séance thématique 1 : À confirmer – Co-Président de la séance thématique 1 : À confirmer – Rédacteur de la séance thématique 1 : À confirmer		Pavillon supérieur

15 h 30 – 15 h 45	Pause		Pavillon supérieur
15 h 45 – 17 h 00	<p>Séance de travail de la Réunion régionale de l'IYIL2019 Séance 2 : ÉCHANGE DE CONNAISSANCES Mettre en place les conditions propices à l'échange des connaissances et à la diffusion des bonnes pratiques relatives aux langues autochtones</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de la séance thématique 2 : À confirmer - Co-Président de la séance thématique 2 : À confirmer - Rédacteur de la séance thématique 2 : À confirmer 		Pavillon supérieur
18 h 00 – 20 h 00	<p>Réception de bienvenue en collaboration avec la Conférence HELISET TFE SKÁL – « Laissons vivre les langues »</p>		Lieu à confirmer
24 juin 2019 (Lundi)			
8 h 00 – 9 h 00	Petit-déjeuner (Groupe de rédaction de la Réunion régionale de l'IYIL2019 uniquement, À confirmer)		Lieu à confirmer
9 h 00 – 13 h 00	Séance d'ouverture de la Conférence internationale sur les langues autochtones HELISET TFE SKÁL – « Laissons vivre les langues » :		Lieu à confirmer
12 h 30 – 13 h 30	Déjeuner		Lieu à confirmer
13 h 30 – 15 h 00	HELISET TFE SKÁL – « Laissons vivre les langues » :		Lieu à confirmer

<p>15 h 00 – 16 h 30</p>	<p>Séance de travail de la Réunion régionale de l'IYIL2019 Séance 3 : ACTIVITÉ NORMATIVE Intégration des langues autochtones dans l'activité normative, en adoptant notamment des approches intersectorielles entre différents domaines tels que l'éducation, l'administration publique, l'innovation et la recherche, l'accent étant mis en particulier sur les technologies linguistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de la séance thématique 3 : À confirmer - Co-Président de la séance thématique 3 : À confirmer - Rédacteur de la séance thématique 3 : À confirmer 		<p>Pavillon supérieur</p>
<p>16 h 30 – 18 h 00</p>	<p>Séance de travail de la Réunion régionale de l'IYIL2019 Séance 4 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS Autonomisation grâce au renforcement des capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de la séance thématique 4 : À confirmer - Co-Président de la séance thématique 4 : À confirmer - Rédacteur de la séance thématique 4 : À confirmer 		<p>Pavillon supérieur</p>

25 juin 2019 (Mardi)

8 h 00 – 9 h 00	Petit-déjeuner (Groupe de rédaction de la Réunion régionale de l'IYIL2019 uniquement, À confirmer)		Lieu à confirmer
9 h 00 – 10 h 30	Conférence HELISET TFE SKÁL		Lieu à confirmer
11 h 00 – 12 h 30	<p>Séance de travail de la Réunion régionale de l'IYIL2019 Séance 5 : CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT Croissance et développement grâce à l'élaboration de nouvelles connaissances – collecte de données, recherche et innovation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Président de la séance thématique 5 : À confirmer - Co-Président de la séance thématique 5 : À confirmer - Rédacteur de la séance thématique 5 : À confirmer 		Pavillon supérieur
12 h 30-13 h 30	Déjeuner		Lieu à confirmer
13 h 30-15 h 00	Conférence HELISET TFE SKÁL		Lieu à confirmer
15 h 00 – 15 h 30	Pause		Lieu à confirmer
15 h 30 – 17 h 00	<p>Séance de travail de la Réunion régionale de l'IYIL2019</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aperçu du Projet de Document final de la Réunion régionale de l'IYIL2019 - Conclusion de la Réunion régionale de l'IYIL2019 [le Groupe de rédaction tiendra une séance de travail l'après-midi du mercredi 26 juin, mais les 		Pavillon supérieur

	autres participants de la Réunion régionale de l'YIL2019 partiront ce jour-là après le déjeuner].		
18 h 00 – 21 h 00	Cérémonie de clôture nocturne de la Conférence HELISET TFE SKÁL		Lieu à confirmer

26 juin 2019 (Mercredi)

8 h 00 – 9 h 00	Petit-déjeuner (Groupe de rédaction de la Réunion régionale de l'IYIL2019 uniquement)		Lieu à confirmer
9 h 00 – 10 h 30	HELISSET TÆ SKÁL : Réunions de groupe		Lieu à confirmer
10 h 30 – 11 h 00	Pause		Lieu à confirmer
11 h 00 – 12 h 30	<p>HELISSET TÆ SKÁL : Clôture et discours</p> <p>La séance de clôture comportera un volet consacré au rapport sur les conclusions de la Réunion régionale de l'IYIL</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observations des Présidents du Groupe de rédaction à composition non limitée et des rapporteurs 		Lieu à confirmer
12 h 30 – 13 h 30	Déjeuner		Lieu à confirmer
13 h 30 – 16 h 00	<p>Réunion de travail du Groupe de rédaction de la Réunion régionale de l'IYIL2019</p> <p>L'équipe du Groupe de rédaction tiendra une séance de travail l'après-midi du mercredi 26 juin, mais les autres participants de la Réunion régionale de l'IYIL2019 partiront ce jour-là après le déjeuner.</p>		Pavillon supérieur

FIN DE LA RÉUNION RÉGIONALE

Annexe II. Liste des membres du Groupe de rédaction à composition non limitée

- **Co-Présidents du Groupe de rédaction du Document final de la Réunion régionale de l'IYIL2019 :**
À confirmer
- **Membres du Groupe de rédaction représentant le Comité directeur de l'IYIL2019 :** À confirmer
- **Rapporteurs du Groupe de rédaction du Document final de la Réunion régionale de l'IYIL2019 :** À confirmer
- **Membres du Groupe de rédaction représentant la Conférence internationale (conformément au programme thématique) :**
 - Présidents des séances thématiques : À confirmer
 - Co-Présidents des séances thématiques : À confirmer
 - Rédacteurs des séances thématiques : À confirmer
- **Membres du Groupe de rédaction représentant les populations autochtones des régions de l'Amérique du Nord et de l'Arctique :** À confirmer
- **Membres du Groupe de rédaction représentant le monde universitaire des régions de l'Amérique du Nord et de l'Arctique :** À confirmer

Annexe III. Participants

Devraient assister à la Réunion régionale de l'IYIL2019 des participants nationaux, régionaux et internationaux qui représentent leurs gouvernements nationaux, des porte-parole et des sages autochtones, des représentants d'organisations de peuples autochtones, des représentants de la société civile, des membres d'organisations non gouvernementales, des universitaires et des chercheurs, des représentants d'organisations de coopération internationale et des jeunes des régions de l'Amérique du Nord et de l'Arctique.

Annexe IV. Plan d'action en vue de la tenue de l'Année internationale
des langues autochtones en 2019

https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/C.19/2018/8&Lang=F

Annexe V. Thématiques supplémentaires

D'autres thèmes de discussion essentiels relèvent à la fois de la Conférence internationale et de l'Année internationale.

Thèmes de la Conférence HELISET TFE SKÁL :

- A. mobilisation des communautés ;
- B. influence sur les institutions et stratégies pour y parvenir ;
- C. célébration des porte-parole et des conteurs ;
- D. revitalisation des langues dans les communautés urbaines et apprentissage hors de chez soi ; et
- E. protocoles pour les stratégies en matière de technologie et de recherche.

Domaines d'intervention de l'IYIL :

1. amélioration de la **compréhension**, de la **réconciliation** et de la **coopération** internationale, domaine dans lequel les organisations non gouvernementales ont un rôle à jouer ;
2. mise en place de conditions propices à l'**échange des connaissances** et à la diffusion des meilleures pratiques relatives aux langues autochtones, notamment en ce qui concerne la collecte de données, la recherche et l'application de solutions technologiques ;
3. intégration des langues autochtones dans l'**activité normative**, en adoptant notamment des approches intersectorielles entre différents domaines tels que l'éducation, l'administration publique, l'innovation et la recherche, l'accent étant mis en particulier sur les technologies linguistiques ;
4. autonomisation par le biais du **renforcement des capacités**, notamment des jeunes filles et jeunes femmes autochtones, des populations de migrants et des diasporas ; et
5. **croissance et développement** grâce à l'élaboration de nouvelles connaissances, ce qui passe notamment par la collecte de données, la recherche et l'innovation.

Autres thèmes de discussion qui nourriront la réflexion sur les thématiques susmentionnées

Mesures pratiques pour intégrer l'utilisation des langues autochtones

En se fondant sur les exemples de réussite, des pratiques novatrices sont utilisées pour encourager l'utilisation locale des langues autochtones. Cette discussion pourrait mettre l'accent sur les modèles de succès, les mesures pratiques qui sont utilisées pour encourager l'utilisation des langues autochtones dans la vie quotidienne des populations autochtones.

Les porte-parole de langue autochtone (nous entendons par là les chantres des langues autochtones qui parlent ces langues) devraient être célébrés et reconnus pour leur savoir, en signe de respect et en braquant les projecteurs sur eux en tant que détenteurs de savoir. Cela peut aussi permettre de mettre en lumière les mesures positives grâce auxquelles les porte-parole de langue autochtone préservent leur langue dans leur vie quotidienne.

Cette thématique correspond aux thèmes A, B et C de la Conférence internationale et aux domaines d'intervention 2 et 3 de l'IYIL.

Statistiques et recherches concernant les langues autochtones

Aux niveaux communautaire, régional et national, il est nécessaire que les parties prenantes des langues autochtones et les gouvernements connaissent mieux les langues autochtones et leurs locuteurs afin de guider l'élaboration des politiques, de fournir des services et de suivre les progrès accomplis. Les connaissances doivent comprendre aussi les bonnes pratiques et les approches pédagogiques appropriées, susceptibles d'être diffusées, en matière d'apprentissage des langues autochtones comme secondes langues ; l'existence de matériel linguistique, de contenus artistiques et culturels et le recensement des lacunes ; la présence des langues autochtones sur l'Internet et la possibilité de les découvrir. Ce thème mettrait l'accent sur les besoins, les opportunités et les enjeux, les questions de propriété intellectuelle, ainsi que sur l'appropriation culturelle et la diffusion des informations.

Cette thématique correspond au thème E de la Conférence internationale et aux domaines d'intervention 1 et 2 de l'IYIL.

Arts, sport et technologie

Les arts et le sport sont des modes d'expression et d'interprétation de l'identité et du langage. La technologie est en soi un vecteur de diffusion culturelle. Pour les jeunes, ils peuvent être des facteurs importants de revitalisation des langues et cultures autochtones en raison de leur attrait. Ils peuvent en outre contribuer à promouvoir les langues autochtones en dehors de la communauté d'origine des locuteurs. Cette thématique se concentrera sur la manière dont les arts, le sport et la technologie pourraient aller dans le sens d'un enseignement en langues autochtones et promouvoir l'utilisation de ces langues dans la vie publique et dans la vie privée, ainsi que sur la façon d'associer la société dans son ensemble afin de reconnaître, de respecter et de protéger les droits inaliénables des populations autochtones.

Cette thématique correspond au thème E de la Conférence internationale et aux domaines d'intervention 1 et 4 de l'IYIL.

Technologies linguistiques

L'intelligence artificielle, les technologies de reconnaissance vocale et de synthèse vocale, et d'autres technologies linguistiques peuvent jouer un rôle clé dans la revitalisation des langues en permettant aux gens d'accéder plus facilement aux connaissances sur les langues autochtones et en abattant les obstacles à l'utilisation de ces langues et des langues minoritaires sur un pied d'égalité avec les langues majoritaires. Cet avenir multilingue garantirait que les langues autochtones continuent de compter. Cette thématique conduira à de nombreux débats sur l'utilisation des technologies linguistiques en classe et dans la sphère publique ; sur le rôle central des populations autochtones dans leur développement et leur utilisation ; sur le rôle des gouvernements et des organisations informatiques, y compris en ce qui concerne les questions liées à la propriété intellectuelle ; et sur les enjeux relatifs à la traduction et à l'interprétation.

Cette thématique correspond au thème E de la Conférence internationale et aux domaines d'intervention 3 et 5 de l'IYIL.

Approche sectorielle

Le système et le cadre uniques de compréhension du monde attachés à chaque langue autochtone offrent aux sociétés disposées à apprendre un aperçu de questions écologiques, économiques et socioculturelles d'actualité essentielles. Le danger qui pèse sur bien des langues autochtones aujourd'hui nous fait courir le risque de perdre ce savoir inestimable. Ce thème de discussion informera les participants sur l'importance de la revitalisation des langues autochtones et de la réconciliation à l'appui des questions stratégiques relatives à la santé et au bien-être, à l'environnement et à la cohésion sociale.

Cette thématique correspond au thème B de la Conférence internationale et au domaine d'intervention 5 de l'IYIL.

En quoi les organisations gouvernementales et non gouvernementales contribuent-elles à autonomiser les populations autochtones pour appuyer la revitalisation linguistique ?

La discussion sur ce thème abordera le rôle des organisations, telles que les organisations gouvernementales, les organisations médiatiques et culturelles, la société civile et le secteur privé, dans l'autonomisation des populations, des communautés et des organisations autochtones pour revitaliser et renforcer les langues autochtones en tant qu'éléments vivants de la société.

Cette thématique correspond au thème B de la Conférence internationale et aux domaines d'intervention 1 et 3 de l'IYIL.

Migration et diaspora

La forte mobilité géographique est une réalité du XXI^e siècle. Les populations autochtones migrent au sein des pays et d'un pays à l'autre pour des raisons éducatives et économiques, en raison de l'insécurité et des guerres, mais aussi du changement climatique. Comment la technologie, les organisations autochtones et les organisations non autochtones peuvent-elles aider les populations autochtones qui ne peuvent s'appuyer que sur des communautés virtuelles parce qu'elles vivent en ville ou dans des régions rurales loin de leur communauté, ou résident dans d'autres États ?

Cette thématique correspond au thème B de la Conférence internationale.

Genre et revitalisation linguistique

Les hommes, les femmes et les membres LGBTQ des communautés autochtones sont des gardiens du savoir et ont tous un rôle à jouer dans la transmission de leur langue. Selon des observations empiriques, les femmes sont surreprésentées dans les activités linguistiques. Cette discussion pourrait mettre l'accent sur les obstacles et les possibilités en matière de rôles et de représentation équitables, ainsi que sur les approches qui permettraient de garantir que tous les points de vue et toutes les expériences soient préservés, transmis et revitalisés.

Cette thématique correspond aux thèmes A et C de la Conférence internationale et au domaine d'intervention 5 de l'IYIL.

Annexe VI. Questions suggérées pour les discussions

Domaines d'intervention de l'AILA :

1. Accroître la **compréhension**, la **réconciliation** et la **coopération** internationale, y compris le rôle des organisations non gouvernementales;
 - Comment les arts, la culture et les sports peuvent-ils aider la population non autochtone à comprendre les enjeux liés à la revitalisation linguistique et à soutenir les efforts de réconciliation?
 - Comment les pratiques exemplaires en matière de coopération internationale peuvent-elles garantir que les peuples autochtones soient à l'avant-scène de l'élaboration d'approches et de la pollinisation de celles-ci d'une région à l'autre?
 - Quelles sont les organisations gouvernementales et non gouvernementales qui pourraient appuyer le développement des langues autochtones, mais qui ne le font pas?
 - Quelles sont les sources de financement nationales et internationales actuelles?
 - Comment l'éducation dans les langues autochtones peut-elle être incluse dans les objectifs nationaux en matière de développement?

2. Création de conditions favorables au **partage du savoir** et à la diffusion des meilleures pratiques en matière de langues autochtones, y compris la collecte de données, la recherche et l'application de solutions technologiques;
 - Quelles sont les pratiques judicieuses pour assurer le partage de la recherche et des pratiques éclairées entre les nations et dans différentes langues? Quel est le rôle des entités autochtones et des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux?
 - Quels sont les défis et les possibilités liés au partage des ressources dans le respect des droits de propriété intellectuelle autochtones?
 - Comment pouvons-nous veiller à ce que les langues autochtones et les ressources en langues autochtones soient accessibles et découvrables dans Internet?
 - Comment les gardiens du savoir peuvent-ils intervenir dans le développement d'approches et d'innovations en matière de revitalisation linguistique tout en aidant leurs communautés à préserver leurs langues?

3. Intégration des langues autochtones dans l'**élaboration de normes**, y compris les approches intersectorielles dans différents domaines, comme l'éducation, l'administration publique, l'innovation et la recherche, en mettant l'accent sur la technologie linguistique;
 - Comment les industries artistiques et culturelles peuvent-elles soutenir la revitalisation de la langue et de la culture et aider les apprenants et les locuteurs?
 - Quelles sont les réussites en matière d'utilisation de la technologie pour aider les jeunes et moins jeunes à apprendre les langues autochtones? Quels sont les défis à relever pour que la technologie soit accessible à tous ceux et celles qui en auraient besoin?
 - Quel est le rôle du sport dans la revitalisation de la langue et de la culture?
 - Quelles sont les réussites, défis et possibilités en matière d'utilisation de la technologie pour apprendre et promouvoir les langues autochtones?

- Quels sont les possibilités et les défis liés à l'utilisation des technologies langagières pour offrir des services en langues autochtones?
 - Quels sont les rôles du gouvernement et des organisations de technologie de l'information dans l'élaboration d'outils linguistiques?
 - Quels sont les enjeux liés aux droits de propriété intellectuelle et dans le contexte des technologies langagières?
 - Comment des systèmes et cadres uniques de compréhension du monde rattachés à chaque langue autochtone peuvent-ils orienter les politiques visant à aborder les enjeux écologiques, économiques et socioculturels clés de l'heure?
 - Quels sont les possibilités et les défis à relever pour que les voix des peuples autochtones soient entendues lors des discussions sur les politiques relatives à la santé et au bien-être, à l'environnement et à la cohésion sociale au fur et à mesure que les langues et les cultures sont revitalisées?
 - Quel rôle les médias (et les médias numériques) et les ONG peuvent-ils jouer pour accroître l'utilisation des langues autochtones et le partage des histoires autochtones?
 - Comment pourrait-on utiliser le financement collectif pour répondre aux besoins en matière de technologies langagières et d'autres infrastructures langagières (pour accroître la sensibilisation par la même occasion)?
 - Comment pouvons-nous augmenter le nombre d'entreprises en démarrage dirigées par des Autochtones ou axées sur les Autochtones dans l'industrie du numérique (pour les techniques d'apprentissage des langues et les médias numériques de pointe pour le partage des histoires autochtones)?
 - Comment pouvons-nous accroître les compétences numériques autochtones en matière de technologie linguistique, de promotion et d'apprentissage?
 - Comment les langues autochtones peuvent-elles tirer profit de l'économie numérique? Pourrait-il y avoir une industrie numérique des langues autochtones?
 - Comment l'environnement politique peut-il soutenir une stratégie autochtone en matière de données et de propriété intellectuelle?
 - Quelles sont les pratiques judicieuses qui garantiraient que les langues autochtones soient incluses dans l'éducation de la petite enfance?
 - Comment pouvons-nous soutenir le développement de grandes bibliothèques de données ouvertes autochtones et promouvoir la valeur des données et les monétiser au profit des communautés autochtones?
4. L'autonomisation par le **renforcement des capacités**, notamment des jeunes filles et femmes autochtones, de la population migrante et de la diaspora;
- Quels sont les modèles de réussite de la revitalisation linguistique en milieu urbain?
 - Quels sont les modèles de réussite de la revitalisation linguistique dans les communautés traditionnelles?
 - Quels sont les modèles de réussite de la revitalisation linguistique chez les enfants, les jeunes, les femmes, les adultes, les locuteurs silencieux, les membres de la communauté LGBTQ?
 - Quelles mesures pratiques a-t-on utilisées avec succès pour encourager l'utilisation des langues autochtones dans la vie quotidienne des gens, que ce soit dans la sphère publique ou privée?

- Quelle est la meilleure façon d’encourager les familles à utiliser les langues autochtones comme langue seconde à la maison?
- Quelles sont les bonnes pratiques que les chefs de file linguistiques utilisent pour préserver la langue dans leur vie quotidienne?
- Quelles sont les occasions pour soutenir les populations migrantes dans l’exercice de leurs droits linguistiques et quels sont les défis connexes?
- Comment la technologie, les organisations autochtones et les organisations non autochtones peuvent-elles soutenir les peuples autochtones qui ne peuvent compter que sur des communautés virtuelles puisqu’ils vivent dans des zones urbaines et rurales éloignées de leurs communautés ou sont immigrants dans d’autres pays?
- Quels sont les obstacles à une représentation et à des rôles équitables entre les sexes et aux approches visant à préserver, à transmettre et à revitaliser toutes les perspectives et expériences et quelles sont les possibilités en ce sens?

5. **Croissance et développement** grâce à l’acquisition de nouvelles connaissances, y compris la collecte de données, la recherche et l’innovation;

- Quelles recherches faut-il faire relativement aux approches pédagogiques pour l’apprentissage des langues autochtones en tant que langues secondes?
- Quels indicateurs de progrès appuient le mieux les efforts de revitalisation? Orienter les politiques? Fournir des services? Sur quelles mesures devrait-on se concentrer à l’échelle communautaire et nationale? Qui devrait être responsable de la collecte, de la sauvegarde et de l’analyse des données? À quelle fréquence ces mesures doivent-elles être mises à disposition?
- Quels sont les objectifs prioritaires, quelle est l’échéance, et comment peut-on faire un suivi des progrès?
- Comment reconnaître, renforcer et promouvoir les pratiques novatrices?

i Instance permanente sur les questions autochtones, « Langues autochtones », document d'information. Disponible à l'adresse www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/2016/Docs-updates/backgroundL2.pdf.

ii Secrétariat de l'Instance permanente sur les questions autochtones, « Réunion du groupe international d'experts sur le thème Langues autochtones : préservation et revitalisation : articles 13, 14 et 16 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones — 19-21 janvier 2016, New York », note conceptuelle. Disponible à l'adresse www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/2016/egm/

iii Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2016 : L'Éducation pour les peuples et la planète : créer des avenir durables pour tous (Paris, 2016), disponible à l'adresse <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002457/245752e.pdf>.

iv Proclamation de Yuelu, Conférence internationale intitulée « Le rôle de la diversité linguistique dans la construction d'une communauté mondiale au destin commun : protection, accessibilité et promotion des ressources linguistiques », 19-21 septembre 2019, Changsha, République populaire de Chine. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000368264>